

Conseil Consultatif pour l'Énergie et le Climat

Commune de CHASTRE

Réunion du **23 Février 2022** C-R N° **17**

Rédacteur : P-Y Delens

Présents :

BOULANGER Etienne (**E.B.**); CHARLIER Alain (**A.Ch.**) ; DELENS Pierre-Yves (**PY.D.**)GODFROID Thibault (**Th.G.**);
; ; PUTZ Daniel (D.Pz); ROUXHET Paul (**P.R.**)VANSTEELANDT Bernard (**B.VS.**); VERJANS Benoît (**B.VE.**);


Excusés : M.G., Clive H., LALLEMAND Thierry, LELUBRE Nathalie

Légende

Décision : en brun - Action : en vert

Glossaire – Acronymes : liste sur [GoogleDrive](#)

Sommaire

0. Introduction et Approbation du Compte-Rendu précédent	2
1. Points prioritaires ce 19-01-2022 (et debriefings à ne pas retarder : visites Liège, Fleurus, Corenove)	2
1.1. BioMéthanisation [Présentation M.G.] – Annulé car M.G. est en congé maladie	2
1.2. Rénovation Aile Castillon pour le CPAS :	2
1.2.a. Info (< Th.G.)	2
1.2.b. Prochaine étape ? Qui s'en occupe ? Timing (urgent)	2
1.3. Vote de la Recommandation « Guide Communal d'Urbanisme » à destination de la CCATM :	2
1.4. Vote de la Recommandation « Projet Eolien de Villers-la-Ville + Chastre – Eolien participatif»:	3
1.5. Eclairage Nocturne – Réunion ORES- URGENT:	3
2. Points importants mais succinctement	3
2.1. Les grands Projets énergétiques : Eolien(s) - BioMéthane - SolPV - Réseau de Chaleur:	3
A. La Recommandation - Réponse du collège : à lire sur GoogleDrive, ou en pied du présent mail ;	3
B. ASPIRAVI : Topo de l'actualité politique, suite à l'Arrêt du Conseil d'Etat, retirant le Permis accordé ;	3
C. BioMéthanisation : (voir point 3.1 infra, présentation M.G. prévue pour séance Février 2022)	3
D. Grand Photovoltaïque : Le Service Energie a transmis le relevé des toitures intéressantes :	4
2.2. Articles pour le BVAC: P.R. + B.VS. + A.Ch.	4
A. L'article rédigé par P.R. :	4
B. Compléments sur le Web (et FB) Th.G. + service d'assistance en aval:	4
C. Service d'assistance NRJ:	4
D. Réfléchir à la prochaine édition (et au Marché) :	4
2.3. GaH PAEDC 2022 :	4
Tâches en cours :	4
Présentation d'une Note Méthodologique par D.P.	5
2.4. Un 'Guide énergétique' ?  :	6
2.5. Fonctionnement interne du CCEC :	7
a. Réunions ZOOM :	7
b. Mission des GaH REPORTÉ :	7
c. Un responsable, ou un président, pour chaque GaH :	7
3. Points à traiter dans une séance proche :	7
3.1. Unité de BioMéthanisation : Présentation par M.G. = reporté :	7
• A verser au dossier : Info de Clive Hichcliffe – Th.H. :	7
• Rappel de P.R. (@ 23-02-02022, rappel du @ 24-01-2022) :	7
3.2 Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare :	7
3.3. Consommations sur le parc immobilier communal (et Notre Maison) :	7
3.4.Subsides européens : Présentation de Clive Hichcliffe :	7
3.5. Eolien citoyen : D.P. & D.P. proposent de rassembler dans une présentation en séance les infos exemplatives collectées (Nosse-Moulins et autres) ;	8
3.6. Les 4 priorités issues de l'enquête-questionnaire	8
3.7. Suites à donner à : [PYD, @ 21-02-2022, a sollicité P.R., Et.B., P.R. de préparer ces sujets, pour ne pas les perdre de vue]	8
a. Visite Gembloux	8
b. Visite Liège-Energie et Thermographie Liège	8
c. CORENOVE : notre rôle pendant la première année de Corenove? Créer un GaH?	8
4 Points en attente ou reportés sans date	8
4.1. Priorités dans les [autres] suites à donner aux présentations et recommandations de la fin 2021	8
4.2. La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments (QdG)	8
4.3. [Eclairage Nocturne - Nuit de l'Obscurité] voir 1.5 supra	8
4.4. La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS	8

4.5. Un responsable / coordinateur pour le GaH « Grands Projets »	8
4.6. Bornes plug-in pour CNG, pour ELEC	8
4.7. BioMéthanisation (après exposé M.G.):	8
4.8. Recommandation « Réseau de Chaleur Castillon-Gare»	8

5. AOB – Nouvelles propositions – Nouvelles demandes de mise à l’Ordre-du-Jour d’une prochaine réunion 8

- PY.D. : confier à Q.dG. la préparation d’une adaptation de notre R.O.I. aux contraintes COVID : 8
- Gestion des réponses du Collège à nos recommandations (de B.VE. suite à mésaventure du SWOT Eolien 2020) : 8
- Points à remonter en priorité, dans la pile sections 3 et 4 supra 9

6. Calendrier réunions début 2022: 9

Annexes incluses dans le texte 9

- ANX 1 - Résumé réponse du Collège (Grands Projets) : 9
- ANX 2 - Surfaces toitures communales : potentiel pour SolPV 9
- ANX 3 – BVAC Crise énergétique 10

0. Introduction et Approbation du Compte-Rendu précédent

- Gardien du temps : **B.VE.**

NB : pour se limiter à 125 minutes (!), le point 2.5 Fonctionnement interne (B.VE-PY.D) est reporté ; merci de le lire et de transmettre vos réactions par mail avant la séance de mars

- Compte-Rendu précédent :
 - o RMQ deTh.G. 27-1-2022 : traitées dans la version en p.j. (2022-01-19_CCEC_CR_Corr1-PYD_2022-02-21.docx.pdf) en surligné jaune
 - o RMQ de P.R. ~~-02-2022 : idem (Villers-la-Ville)

1. Points prioritaires ce 19-01-2022 (et debriefings à ne pas retarder : visites Liège, Fleurus, Corenove)

1.1. BioMéthanisation [Présentation M.G.] – Annulé car M.G. est en congé maladie

1.2. Rénovation Aile Castillon pour le CPAS :

1.2.a. Info (< Th.G.)

Le collège a accueilli favorablement la recommandation du CCEC concernant la rénovation des bâtiments communaux. Il est juste demandé que :
 « l'échevin des travaux et/ou les membres du Collège en charge de la matière concernée qui le souhaitent puisse(nt) être invité(s) aux réunions afin de présenter les projets travaux de rénovation et/ou construction des bâtiments communaux prévus.

1.2.b. Prochaine étape ? Qui s’en occupe ? Timing (urgent)

Décision : un GaH est constitué : PY.D., B.VE., E.M., et probablement M.G. à interroger

- NDLR : Pour la mission (objet) de ce GaH, **PY.D.** préconisait la mise en place d’un seul et même GaH « **Projets immobiliers à fort impact énergétique** », lequel recouvre alors :
 - o la Rénovation Aile Castillon pour le CPAS, et ultérieurement peut-être d’autres projets immobiliers (Les Mottes, Boischamps, ...)
 - o la « Recommandation pour le Guide Communal d’Urbanisme – CCATM » (le GaH « Urbanisme »)
- **E.M.** confirme les difficultés liées au statut de patrimoine (isolation !, ...), et signale que l’UCLouvain est une ressource (foirmatuons), ainsi que contacté l’AWAP (agence wallonne du patrimoine) et/ou le centre des métiers du patrimoine "la paix-dieu" à Amay

PY.D. écrira à la D.G. pour proposer une réunion ‘CCEC-Commune’ et demander les documents *Castillon-CPAS* pour analyse préalable

NDLR : mail transmis 24-02-2022 – cette réunion se tiendra lors de notre séance du 20 avril 2022 ;

Le GaH préparera cette entrevue ; **PY.D.** demandera déjà à J. Colot si elle a déjà des documents

1.3. Vote de la Recommandation « Guide Communal d’Urbanisme » à destination de la CCATM :

- Texte préparé en GaH ‘Urbanisme’, principalement par B.VE. en collaboration avec M.G., D.P. PY.D. ...; 20220216 Recommandations Groupe Energie.docx , >>> [ici](#)

- Pas de remarques sur le texte, sauf D.P. qui aurait souhaité 'dissuader' plutôt que 'interdire' les nouvelles chaudières mazout, mais se range à l'avis majoritaire.

Vote : Quorum de 12 / 14 membres ; y/c 1 procuration (M.G.) : unanimité OUI

- Un « Guide Énergétique », plus ciblé sur l'énergie : les débats autour de la préparation de la Recommandation GCU ont mené à limiter la portée de celle-ci, et pour ce faire, à déplacer dans un autre document (non destiné à la CCATM, hors du champ de l'Urbanisme) plus technique et plus pratique (conseils, coaching...);
- Voir point Présentation très succincte du projet, par **D.P.**
- **D.P.** : info : la RW octroie des primes supplémentaires au SolPV des particuliers si présence de borne recharge Auto

1.4. Vote de la Recommandation « Projet Eolien de Villers-la-Ville + Chastre – Eolien participatif»:

- Texte préparé principalement par P.R. en collaboration avec M.G., D.P. PY.D. ; CCCEC_Recommandation_2022-02-23_Eolien-VlaVille_6a.docx, >>> [ici](#)
- Pas de remarques sur le texte

Vote : Quorum de 12 / 14 membres ; y/c 1 procuration (M.G.) : 11 OUI – 1 NON

NDLR : Recommandation transmise le 24 février

- **B.VE.** : nous pourrions inviter le Collège à nous expliquer le projet, notamment son implémentation.
- **D.P.** : un projet Eolien, quel qu'il soit, doit profiter (financièrement) à tous les citoyens

1.5. Eclairage Nocturne – Réunion ORES- URGENT:

L'invitation du conseiller énergie (Th.G.) à participer à une réunion ORES – Administration Communale nous oblige à prendre position sur ce sujet laissé de côté depuis octobre 2021:

Gardons-nous cette thématique dans notre programme de travail ?

- OUI, mais pas une priorité pour l'instant

Et quid de cette réunion du 14 mars ?

- Nous serons suffisamment 'représentés' par Th.G. et J.M. Thiry, qui nous debrieferont

Pour mémoire : la fiche projet CLDR est [disponible ici](#) : 4036_Chastre_Fiche 2.11_ EclairageNocturne.pdf

2. Points importants mais succinctement

(points importants mais à traiter succinctement pour cette séance (debriefings, décisions, actions, ...))

2.1. Les grands Projets énergétiques : Eolien(s) - BioMéthane - SolPV - Réseau de Chaleur:

A. La Recommandation - Réponse du collègue : à lire sur GoogleDrive, ou en pied du présent mail ;

suites à donner (en février-mars ...): ?

B. ASPIRAVI : Topo de l'actualité politique, suite à l'Arrêt du Conseil d'Etat, retirant le Permis accordé ;

Discussion : des débats politiques publics ont eu lieu, suite à cet arrêt : Canal Zoom (podcast) , puis le Conseil Communal du 22 février :les positions affichées par les groupes politiques sont évoquées.

C. BioMéthanisation : (voir point 3.1 infra, présentation M.G. prévue pour séance Février 2022)

Q.dG. : ce secteur est réellement en plein boom (mondial, européen, belge), avec des financements

P.R. : approchons ValBiom pour une présentation en CCEC, ou autres infos utiles sur le potentiel (Chastre)

PY.D. : déjà contacté B. Auquier : Valbiom pourrait venir en séance, mais leur apport/ expertise n'est transmissible que via une pré-étude ciblée sur le territoire ; pré-étude payante budget (NDLR revérifié après réunion) : **3000 à 5000 €**, pas de subside accessible dans ce cas-ci, :-/

Ph.B. : examinons possibilité d'avoir un budget propre au CCEC, ou du moins d'exposer des frais à l'administration, avec leur accord. Vérifié par **PY.D.** avec la 1° échevine :

'budget' NON ; dépenses OUI, mais ça revient au même que de faire une recommandation au Collège.

PY.D. écrira pour recommander au Collège de dégager un budget pour cela

NDLR Post-Réunion [**PY.D.** & **P.R.**] : le budget et en plus lourd qu'annoncé en réunion, la pertinence de la démarche mérite d'être réexaminée: lors de la prochaine séance où **M.G.** fait sa présentation *Biométhanisation* .

D. Grand Photovoltaïque : Le Service Energie a transmis le relevé des toitures intéressantes :

voir tableau transmis dans l'ordre du jour.

Topo (par Th.G.) de l'actualité/intentions au sein du Département des Travaux (pour le SolPV) :

- Certains projets sont déjà en cours de réalisation
- Notamment à l'école de Blanmont ; 2022 : 14 KwC, qui couvre 60% des besoins
- démarche = placer la puissance adaptée à la conso actuelle, sans plus, mais étendre ultérieurement pour la Salle 2000, le réfectoire, lorsque les communautés d'énergie seront opérationnelles
- Communautés d'énergie en RW : le cadre légal avance bien : passé en 2° lecture cette semaine (RW)

2.2. Articles pour le BVAC: P.R. + B.VS. + A.Ch.

A. L'article rédigé par P.R. :

- o Envoyé à Cécile VAN MEENSEL le 16-02-2022
- o [Disponible sur](#) 20.G. Communication régulière - BVAC (magazine Bien Vivre à Chastre), Marché... / Bien V Chastre-Printemps 2022-Vers.finale.docx

B. Compléments sur le Web (et FB) Th.G. + service d'assistance en aval:

Web : en cours (*Th.G.*) ; *Th.G. et P.R.* restent en contact à ce sujet, notamment pour observer les appels, réactions, demandes au moment de la publication du BVAC (réunion Zoom ?)

Sujets : habitude de vérifier les factures énergie, les contrats, le marché, la concurrence, les comparatifs avec leurs dangers,

C. Service d'assistance NRJ:

Service d'assistance : En renfort de *Th.G.*, des bénévoles parmi nous devons pouvoir répondre 'présent' en cas de demande de conseil, tutorat énergétique.

Sont prêts à s'investir : *P.R., PY.D., Et.B., ... ? E.M. ?*

- On verra sur base des premières demandes comment organiser ce service + avant ; le job ressemblera à un tutorat énergie, avec les moyens du bord et un aspect moins 'officiel' (tuteur ~ = tutelle ...)
- *Et.B.* : a déjà répondu à une demande : conso de 23.000 kWh/an, diagnostic = régulation de base (thermostat programmeur) très inadéquate ;
- *Et.B.* : il faut une relation de confiance avec l'utilisateur, et pour cela il faut notamment être fiable dans un suivi minimum ; cette ambition de *suivi* n'est pas compatible avec le scénario de base imaginé par *Th.G.* : une visite unique par ménage. Il faudra donc probablement panacher les scénarios d'assistance, en précisant à l'avance le service offert (selon que c'est *Th.G.* ou d'autres...)
- *Et.B. & Th.G. & P.R., D.P.* : l'outil de base pour les usagers sera un carnet ou tableau-journal des données à monitorer en chauffage-Elec : conso, T° consigne, etc
- *D.P.* : montrer (aux usagers, ET au CPAS), qu'avec un tutorat ainsi, on économise vraiment de l'argent, au bénéfice de l'un et de l'autre.

D. Réfléchir à la prochaine édition (et au Marché) :

PY.D. propose que les membres transmettent par mail leur idée de thème pour l'édition de juin, avant la séance de mars

N.B. : *P.R.* (@ 23-02-2022) propose pour juin : « les actions centrées sur CORENOVE et sur les aides envisagées dans le numéro de mars » ; tutorats ...

Présence au Marché :

- o voir échange de mails 24-25 janvier 2022 avec compta@lemarchedechastre.be (Jacques Legros): vu la faible visibilité observée des Conseils Consultatifs, le Marché nous invite à tenir un stand régulièrement. Dans l'immédiat : « Vous pouvez d'ores et déjà réserver dans le calendrier une ou plusieurs dates pour y être présent. » un mail à > info@lemarchedechastre.be et nous ferons le nécessaire.
- o OUI (*P.R.*) c'est justifié d'y être présents

PY.D. répondra au MarchéDeChastre : nous prendrons un stand en juin, ou déjà en ami, entous cas après avoir rôder un peu les effets de l'article BVAC/Web . NDLR : fait 24/2 et reçu réponse d'Andrée Debauche : ils restent dans l'attente de date(s) pour notre stand

2.3. GaH PAEDC 2022 :

Le GaH a déjà bien avancé en interne (*D.P., PY.D. Th.G.*), mais le travail est de longue haleine;

cfr Compte-Rendu (déjà transmis) [GaH 21 janvier 2022, ici](#)

Tâches en cours :

- Vérifications de chiffres dans les tableaux du PAEDC 2018, notamment dans l'outil Pollec avec chiffres 2017-2018
- Collecte de données (données géographiques consommations gaz, élec), etc
- Relevé des dépenses communales afférant au PAEDC depuis la nouvelle législature ; comparaison à la DPC, au PST ;

Présentation d'une Note Méthodologique PAEDC par D.P.

Powerpoint (9 sl.) disponible sur [GoogleDrive](#) : 2022-02-22_METHO-OPERATIONNELLE_C.pptx



- **PY.D.** : les slides doivent absolument être améliorées pour lisibilité , en particulier les Unités doivent être précisées/corrigées, % versus GWh , GWh/an
- Résumé par **PY.D.**

Sommaire - Intro :

- OBJECTIF DE REDUCTION
 - Evaluation globale incluant les nouveaux arrivants
- CIBLES POUR ACTION
 - SECTEURS Résidentiel ,Transport ,bâtiments communaux,
 - VECTEURS Electricité Produits pétroliers....
- MOYENS DISPONIBLES
 - Production d'énergie .Isolation des sites . Réduction de la consommation.
- CRITERES DE CHOIX
 - Disponibilité des subventions/ primes
 - Moyens propres des citoyens
 - Retombées pour chaque citoyen
 - Qualité /prix selon l'âge

FIXATION DE L'OBJECTIF 2006-2030 SELON PAEDC 2018
 SUGGESTION 2022
 ESSAI EN SIMULATION MAIS REALISABLE
 SELON L'ENQUETE REALISEE SERAIT ENTRE 10,00 ET 20,0% SUIVANT L'INTERPRETATION
 MAIS :

- 446 NOUVEAUX ARRIVANTS DE 2006/2018
- CONSO EN 2018 SUIVANT LISSAGE 125,00 Gwh

⇒ RISQUE : ETRE EN 2030 AU DELA DE LA CONSO DE 2006

IL RESTE 12 ANNEES ????

A REALISER (EN INTENTION) 50% SUR LA PERIODE DE 2018 A 2030, SOIT EN 12 ANNEES : 56,00 Gwh
 Pourquoi 50% ? :

- nous sommes en 2022 ;
- faire appel a de la Production d'énergie renouvelable ne donne des résultats qu'à terme

L'ECONOMIE DE 56 Gwh conduirait à :

1°) Réduction de consommation entre 25 et 30 Gwh durant 12 années

RENOVATION :

- Définition des cibles

REDUCTION DE LA CONSOMMATION :

- CORENOVE
- Présence de la CCEC dans les réunions
- Tuteur énergétique
- Rédaction d'un "Guide énergétique"

2°) Besoin de production d'énergie renouvelable de +/- 25 à 30 Gwh

VOIR UN DES GRANDS PROJETS DEJA PROPOSES

EN TENANT COMPTE DE :

- MAINTIEN DE LA RURALITE DE LA COMMUNE
- RETOMBEEES FINANCIERES POUR TOUS LES CITOYENS CHAQUE ANNEE
- PAS D'INVESTISSEMENT PAR LA COMMUNE

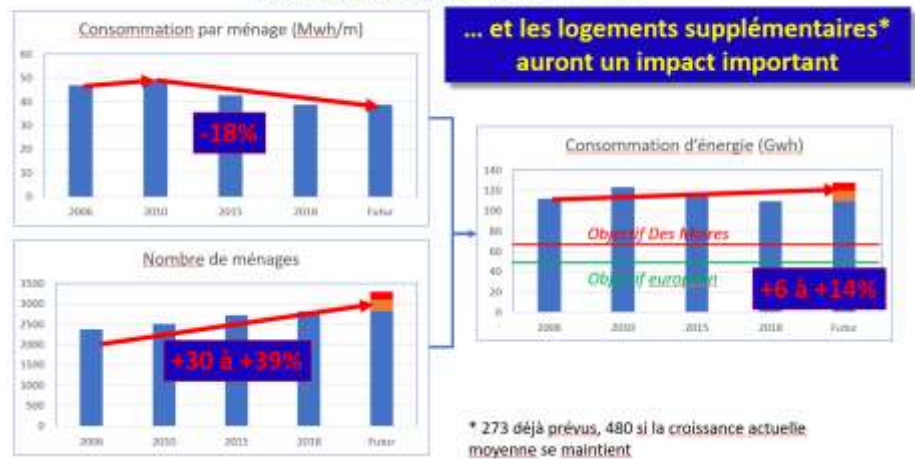
Conclusion :

MOYENS A METTRE EN PLACE :

- ER : SolPV,n et plus de PAC
- Mettre en place des Gah sensibles au co-financement et au return pour le citoyen

- **E.M.** : 86% du parc wallon est à rénover énergétiquement
- **QdG** : le PAEDC 2018 était irréaliste, et le plan doit absorber en plus la production GES des nouveaux arrivants (arrivés et à venir) : l'effort à fournir est donc encore plus important que celui prévu en 2018
- **PY.D.** : il faut faire le rapprochement avec l'approche faite dans l'introduction de la 'Recommandation Grands-Projets' : voir slides 7 à 10 surtout

OU POURRAIT-ON FINIR?



(slide 9, voir slides 7 à 10 - >>> [fichier ici](#))

NDLR - **PY.D.** : Pour la crédibilité du CCEC, **il faudra que ces 2 documents deviennent congruents**

- **P.R.** : le mécanisme de 'lissage' doit être explicité, peut-être éclaté en plusieurs colonnes/tableaux/slides
- **PY.D.** : l'intérêt de la méthodologie de **D.P.** (si j'ai bien compris) :
 - [NDLR : *je me permets ici de détailler ce que j'ai proposé trop brièvement comme conclusion en fin de réunion*]
 - va chercher la valeur globale des primes octroyées comme indicateur des efforts faits, ce qui devrait consolider l'output de notre enquête 2020
 - va chercher les consommations des clients ORES, en invitant à les localiser (par rue, info reçue via Engie/Mike) pour cibler plus avant, et les compare à la conso type d'un ménage Wallon
 - tient compte de l'augmentation du nombre d'habitants pour redéfinir l'économie globale de GES à faire chaque année
 - propose un scénario (*on ne peut pas faire mieux qu'un scénario*) de répartition (burden sharing) entre 'Grands-Projets' d'une part et Résidentiel d'autre part, qui est moins arbitraire que celle de 2018 (2018 : 1500 maisons entièrement traitées pour l'énergie), plus réaliste
 - et en déduit l'ampleur du (des) Grand(s) Projet(s) de Renouvelable qu'il faut entreprendre
 - Grand(s) Projet(s) : D.P. reprend l'occasion d'insister sur l'intéressement (\$...) indispensable de TOUS les citoyens, comme socle de motivation
 - Financement(s) : D.P. remet l'accent sur l'importance de chercher des opérateurs, tiers-investisseurs etc pour co-financer, au-delà des primes (individuelles) déjà connues

2.4. Un 'Guide énergétique' ? 📖 :

Une première présentation très succincte de l'objectif du projet, par **D.P.** :

Fichier [Powerpoint ici](#)

Document de support pour les citoyens et les Services Communaux ,ciblé sur l'énergie : plus technique et plus pratique (conseils, coaching...) que le GCU;

L'opportunité de créer ce manuel est confirmée ;

La création d'un GaH est confirmée ;

Membres : **D.P., Et.B.** ... ?

Feed-Back pour **D.P.**, pour préparer une présentation ultérieure :

P.R. : /!\ surcharge de boulot, nous sommes déjà inondés;

D.P. : au-delà du contenu de ce manuel, se préoccuper de :

- la diffusion
- le financement du tuteur Energie (voir réunions fin 2021 et intervention Pdte CPAS, voir 'Notre Maison', voir la PAPE)

D.P. etc...: ne pas réinventer la roue, voir ce qui existe, et faire des digest

Et.B. : idem : préalables : il nous faut de l'expérience de terrain (cfr tutorat, supra) ; et être à jour dans l'info dispensée ; rester simples, donner quelques règles et trucs pour pallier à la sophistication dans ce domaine d'information/règlementation

2.5. Fonctionnement interne du CCEC :

a. Réunions ZOOM :

- Problèmes d'accès à la séance : comment éviter ce problème? : désactiver 'salle d'attente'
- Améliorations, possibilités de voter, etc : **REPORTÉ**

b. Mission des GaH REPORTÉ :

Suite aux discussions difficiles et pertes de temps dans la confection des recommandations 'Grands Projets' et 'GCU', **PY.D. et B.VE.** proposent d'organiser la suite des travaux ainsi :

- Un sujet de GaH est proposé en séance plénière par n'importe quel membre;
- Le sujet est brièvement débattu et en cas d'accord, un GaH est constitué ;
- Il est demandé aux membres du GaH de respecter le sujet approuvé (le scope, ses limites) et de s'y tenir,
- en cas de désaccord, il est demandé au(x) membre(s) qui ne sont pas d'accord de quitter le GaH et de proposer leur propre idée à la séance plénière suivante, pour constituer un autre GaH.

c. Un responsable, ou un président, pour chaque GaH :

Il reste la question de nommer un président de GaH qui :

- sera en charge de faire appliquer le respect de la dernière règle supra
 - fera plus généralement la coordination entre le Conseil et le GaH (préparation des ordres-du-jour, contacts, ...)
- NDLR : sur ce point, préconisé par **PY.D., M.G.** était contre (octobre 2021)

3. Points à traiter dans une séance proche :

(Points à programmer ou déjà programmés)

3.1. Unité de BioMéthanisation : Présentation par M.G. = reporté :

Sera le point principal de la séance de Mars 2022

- **A verser au dossier : Info de Clive Hichcliffe – Th.H. :**

Clive : Considering the problems in our commune with the installation of wind turbines I fully support the development of a bio-methane energy supply.

My priority would be to work with other surrounding communes to replace oil with bio-methane for central heating, hot water and cooking.

Thierry. H. : ...without forgetting the CNG mobility using bio-CNG (I just bought a CNG vehicle :-) (Seat Arona)).

A local bio-methane production will require a discussion with our GRD (ORES)

- **Rappel de P.R. (@ 23-02-02022, rappel du @ 24-01-2022) :**

"Compte tenu de la diversité des installations existantes (taille, intrants, contexte), il me semble que la meilleure façon d'aller de l'avant (rapidité et efficacité) est, plutôt que faire une ou des visites, d'inviter le responsable de ce secteur chez VALBIOM à faire un exposé devant le CCEC et le CCC Agriculture réunis.

Cet exposé pourrait être cerné par une rencontre préalable avec quelques-uns d'entre nous.

Qu'en pensez-vous?" (Daniel avait appuyé)

3.2 Réseau de Chaleur Castillon-Delhaize-Gare :

une recommandation est en cours d'élaboration par M.G.

3.3. Consommations sur le parc immobilier communal (et Notre Maison) :

Le Service Energie a-t-il du neuf? (pour le GaH PAEDC 2022)

3.4.Subsides européens : Présentation de Clive Hichcliffe :

PY.D. propose : séance de Mars 2022

3.5. Eolien citoyen : D.P. & D.P. proposent de rassembler dans une présentation en séance les infos exemplatives collectées (Nosse-Moulins et autres) ;

À confirmer ; si OUI : PY.D. propose : séance de Mars 2022

3.6. Les 4 priorités issues de l'enquête-questionnaire

3.7. Suites à donner à : [PYD, @ 21-02-2022, a sollicité P.R., Et.B., P.R. de préparer ces sujets, pour ne pas les perdre de vue]

a. Visite Gembloux

b. Visite Liège-Energie et Thermographie Liège

c. CORENOVE : notre rôle pendant la première année de Corenove? Créer un GaH?

4 Points en attente ou reportés sans date

4.1. Priorités dans les [autres] suites à donner aux présentations et recommandations de la fin 2021

(± idem point 3.7 supra)

4.2. La Commission européenne veut rendre obligatoire la rénovation énergétique des Bâtiments (QdG)

4.3. [Eclairage Nocturne - Nuit de l'Obscurité] voir 1.5 supra

4.4. La crise énergétique à venir – Précarité – CPAS

4.5. Un responsable / coordinateur pour le GaH « Grands Projets »

4.6. Bornes plug-in pour CNG, pour ELEC

4.7. BioMéthanisation (après exposé M.G.):

- Visite des installations de production CNG de Fleurus (M.G.)
- Contact avec la Commission Agriculture : Une date ?
- Contact entamé avec ValBiom (PY.D ~ Bertrand Auquièrre 21&27-01-2022) – à poursuivre ? (voir aussi 3.1 supra)

4.8. Recommandation « Réseau de Chaleur Castillon-Gare»

(en complément à la Recommandation initiale 'Grands- Projets') – Action : M.G.

5. AOB – Nouvelles propositions – Nouvelles demandes de mise à l'Ordre-du-Jour d'une prochaine réunion

• PY.D. : confier à Q.dG. la préparation d'une adaptation de notre R.O.I. aux contraintes COVID :

réunions à distance, votes entre 2 séances, ...
QdG est OK

• Gestion des réponses du Collège à nos recommandations (de B.VE. suite à mésaventure du SWOT Eolien 2020) :

« Convenir avec le Collège qu'une demande de la commune à notre rencontre doit se faire officiellement avec un écrit et que le CCEC ne réponde plus à une demande orale, car on ne sait pas si elle intervient de la part d'une personne individuelle, d'un groupe politique ou vraiment de la commune.

Je pense que notre mésaventure peut servir à toutes les commissions et tu pourrais proposer ce mode de fonctionnement à toutes les commissions lors d'une prochaine réunion des Présidents. »

- **Points à remonter en priorité, dans la pile sections 3 et 4 supra**

•

6. Calendrier réunions début 2022:

Info disponibilités **Th.G.** : en *Avril* , il est très disponible; en *mai-juin*, uniquement le 3^e mercredi du mois

Prochaines séances:

- 23 février
- 23 mars
 - Point principal : Présentation BioMéthanisation (**M.G.**)
- 20 avril
 - Point principal : réunion 'CCEC-Commune' : *Castillon-CPAS*

*** || **

- - - - - == == = ||| |||| ||| == == - - - - -

Annexes incluses dans le texte

ANX 1 - Résumé réponse du Collège (Grands Projets) :

L'installation d'un projet de biométhanisation dont la production de méthane pourrait équivaloir à la consommation de gaz de la commune (on peut également penser au CNG comme finalité) : il n'est bien sûr pas dans les capacités opérationnelles de la commune de Chastre de mener elle-même un tel projet, mais essayer de le susciter via la sensibilisation dans les médias communaux de communication sera fait, tout comme il sera transmis au Conseil consultatif agriculture, qui pourrait trouver des pistes de réalisation.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux sera examinée, en commençant par l'inventaire des surfaces disponibles, l'orientation, la structure des toitures, et la consommation électrique des bâtiments. Un exemple emblématique eût été l'aile Sud de la maison communale, mais que l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine) l'a toujours refusé, parce que bâtiment classé. Une demande d'exception a cependant été envoyée par la commune à la ministre De Bue (en charge du patrimoine) qui fait examiner celle-ci par son administration.

Une seconde étape, lorsque sera votée la législation sur les communautés d'énergie, pourra être de promouvoir l'installation sur les toits de bâtiments possédant de larges toitures appropriées.

Concernant la facilitation de l'installation des 6 éoliennes du projet ASPIRAVI, actuellement en recours auprès du Conseil d'Etat, nous sommes dans l'attente de la décision de ce dernier.

Dans le cas où les recours sont rejetés, ASPIRAVI pourra immédiatement commencer à construire (son permis étant actuellement prorogé jusqu'au 30 avril 2022), et nous veillerons dans ce cas à favoriser l'acceptation par la population et veiller à la mise en place des compensations environnementales prévues dans le permis.

ANX 2 - Surfaces toitures communales : potentiel pour SolPV

	Nom	Superficie [m ²]	Puissance théorique [kWc]	Orientatio n	Production [MWh]	Consommation [kWh]
Bl1	Espace 2000	210	42	SE	38	7900
Bl2	Eglise de Blanmont	160	32	ESE	29	
Bl3	Ecole de Blanmont	370	74	SE	67	39000
Ch3	Ancienne Maison Communale	100	20	s	18	
Ch4	Maison Communale	200	40	s	36	42000
Ch5	Eglise de Chastre	300	60	s	54	
Ch7	Ecole communale maternelle de Chastre / Ecole des mouchons	120	24	SE	22	8700
CN2	Eglise de Noirmont	50	10	S	9	
CN3	Ecole communale de Cortil	270	54	SE	49	24600
CN5	Local scout de Cortil + sanitaire + garages	180	36	S	32	
SG3	Local Scout Saint Géry	70	14	s	13	
SG6	Eglise de Gentinnes	150	30	s	27	

Combien vous coûtent le chauffage et l'électricité ?



Ces derniers mois, le **prix de l'énergie** a considérablement augmenté. Cette forte augmentation a un impact direct sur le montant des factures des clients ayant une tarification variable et sur les provisions demandées aux clients qui souscrivent un nouveau contrat.

C'est l'occasion de vous interroger :

- Comprenez-vous bien vos factures de gaz et d'électricité ?
- Votre contrat de fourniture est-il dormant (renouvelé sans examen) ?
- Etes-vous bien éclairé pour choisir les contrats de gaz et d'électricité ou faire vos achats de mazout ?
- Faites-vous appel à un comparateur de coûts ? En êtes-vous satisfait ?
- Votre consommation ne peut-elle être diminuée par de bonnes habitudes ou une utilisation optimale de votre installation ?

Répondre à ces questions et agir en conséquence pourrait être bénéfique pour votre portefeuille et pour le climat.

Les services communaux, avec l'apport de bénévoles peuvent vous aider, si vous souhaitez une aide pour répondre à ces questions.

Coût annuel de la composante énergie (hors abonnement, distribution, transport, redevances, surcharges et taxes) sur base des tarifs en vigueur en janvier et décembre 2021, pour un ménage moyen.

	Consommation	Janvier	Décembre
Gaz	23.260 kWh	610 €	1.550 €
Mazout	2.326 L	1.186 €	1.884 €
Electricité	3.500 kWh	370 €	610 €

Sur le site Web de la Commune - section Energie, vous trouverez des informations concernant :

- le marché de l'énergie, son fonctionnement, les possibilités à disposition des ménages pour mieux gérer les dépenses énergétiques,
- ainsi que sur la rénovation énergétique des bâtiments, les aides techniques et financières à disposition des ménages, l'incidence de la consommation d'énergie sur le climat.

Vous pouvez contacter le Service communal Energie, de préférence par courriel « energie@chastre.be », sinon par téléphone : 010/65.44.96.

*Le Conseil Consultatif Communal
Energie et Climat (CCCEC)
et le Conseiller en Energie de la Commune*

ANX 3 – BVAC Crise énergétique